

## **Section Culture, séance du 29 septembre 2010**

### **Rapport sur la désignation de la Commission du Prix du CJB 2010-2014**

#### 1. Contexte

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a décidé d'instaurer une commission chargée d'octroyer un Prix et au maximum 3 distinctions par législature, selon un règlement adopté le 28 avril 2010. Le jury est constitué de 6 personnes, dont 3 sont désignées par la commission générale chargée des affaires culturelles francophones, dite commission générale, et 3 par le CJB, dont 2 au moins siègent à la section Culture.

#### 2. Propositions pour le jury

##### 2.1. Commission générale

Les membres désignés par la commission générale sont :

- Antoine Le Roy (théâtre, président commission, Bienne),
- René Koelliker (histoire de l'art, membre commission, Moutier)
- Olivier Membrez (musique, Bienne).

##### 2.2. Conseil du Jura bernois

Pour le CJB, la section Culture propose :

- Jean-René Moeschler (président, Malleray)
- Christophe Gagnebin (vice-président, Tramelan)
- La 3<sup>e</sup> place est laissée à disposition d'un membre du CJB qui ne siège pas à la section Culture (Jean-Jacques Schumacher, Bévillard)

#### 3. Proposition de la section Culture

La section recommande au plénum :

- 3.1. de ratifier la désignation des 3 membres du jury proposés par la commission générale
- 3.2. de désigner les 2 candidats issus de la section Culture
- 3.3. de désigner un-e troisième représentant-e en son sein.